École du Barreau

Ressources et recours

Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

VOUS AVEZ DES OPTIONS
témoin ou victime

Situation

Signalement

Plainte dans le cadre de la Politique de l'École du Barreau

Le formulaire de plainte se trouve à la fin du présent document

Plainte formelle recours externes

Accueil et écoute

Évaluation des besoins et choix de l'intervention avec la personne plaignante

Mise en place de l'intervention et accompagnement

Enquête administrative confiée à une personne externe et indépendante, nommée par la direction de l'École

Non fondée

Mesures de prévention ou d'accommodement mises en place au besoin

Fondée

Décision et application de sanctions administratives ou disciplinaires prévues à la Politique de l'École

Plainte auprès d'un service de police, recours au civil, CNESST, ordre professionnel, etc.

Processus externe / enquête

Fin du processus

Vous pouvez rencontrer, de manière confidentielle, toute personne désignée pour vous recevoir (superviseure ou superviseur de centre de formation, coordonnateur ou coordonnatrice aux services étudiants, responsable aux stages) et ce, sans délai de prescription. Les options mentionnées ne sont pas exclusives et peuvent être mobilisées conjointement ou de manière cumulative.

TRAITEMENT D'UN SIGNALEMENT

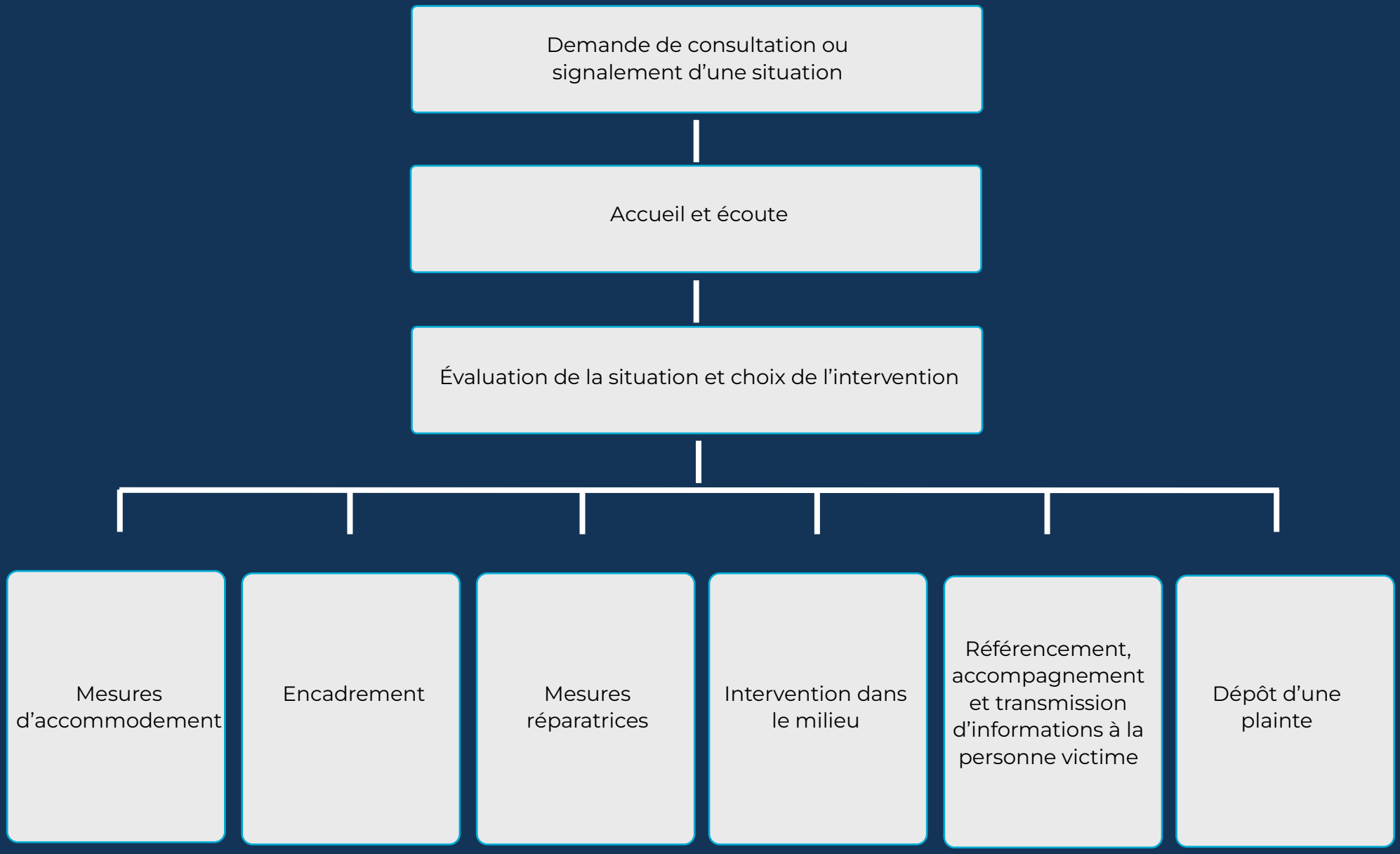

Inspiré de: *Le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans le milieu universitaire*

Les incidents de violence à caractère sexuel signalés à l'École sont traités en toute confidentialité et en conformité avec *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1).*

TRAITEMENT D'UNE PLAINTE
DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE L'ÉCOLE DU BARREAU

PLAINTE

- Évaluation
- Validation auprès de la victime

ENQUÊTE

- Enquêteur externe
- Délai d'enquête – 60 jours
- Rencontres individuelles (victime.s, personne.s visée.s, témoin.s)
- Transmission des conclusions aux autorités et aux personnes concernées

AUTORITÉS CONCERNÉES

- Décision de la direction de l'École

APPLICATION

- Sanctions de nature disciplinaire et/ou administrative prévues à la Politique

Les incidents de violence à caractère sexuel signalés à l'École sont traités en toute confidentialité et en conformité avec *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1).*

PERSONNES RESSOURCES À L'ÉCOLE

Centre de Montréal

Me Sandra Fontaine, superviseure
514 954-3459, poste 5159
sfontaine@barreau.qc.ca

Centre de Québec

Me Jany St-Cyr, superviseure
418 692-2724, poste 3363
jstcyr@barreau.qc.ca

Centre de Sherbrooke

Me Caroline Couture, superviseure
819 340-8230, poste 3382
ecote@barreau.qc.ca

Centre de Gatineau

Me Amélie Jean, superviseure
819 771-5800, poste 5799
ajean@barreau.qc.ca

Stages

Me Nathalia Parra Meza, responsable aux stages et aux équivalences
514 954-3459, poste 5362
nparrameza@barreau.qc.ca

Direction générale

Mélissa Bernier, coordonnatrice aux services étudiants
514 954-3459, poste 5358
mbernier@barreau.qc.ca

RESSOURCES EXTERNES

Liste non-exhaustive

Services de soutien et d'accompagnement

Pour une situation urgente ou de l'assistance immédiate, appelez le 9-1-1.

Info-aide violence sexuelle

- Service d'écoute, de soutien et d'information
- Gratuit et confidentiel
- Principale ressource pour les personnes victimes d'agression sexuelle, d'exploitation sexuelle et de toute autre forme de violence sexuelle au Québec
  - https://infoaideviolencesexuelle.ca
  - 1 888 933-9007 (24 h/7 jours)

Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)

- Aide directe et accompagnement des personnes victimes d'agression sexuelle et de leurs proches
  - http://www.rqcalacs.qc.ca
  - 1 888 933-9007 (soutien immédiat, 24 h/7 jours)

Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)

- Services gratuits et confidentiels de première ligne à toute personne victime ou témoin d'un acte criminel
- Travaille en collaboration avec les intervenantes et les intervenants du milieu judiciaire, du réseau de la santé et des services sociaux et des organismes communautaires
  - https://cavac.qc.ca
  - 1 866 532-2822

Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle (RIMAS)

- Offre un répertoire de ressources offrant des services aux personnes touchées par la problématique d'agression sexuelle. (victimes, témoins, personnes visées, auteurs d'infractions)
  - https://www.rimas.qc.ca/bottin-des-ressources/

Interligne

- Services d'écoute et de soutien aux personnes concernées par la diversité sexuelle et la pluralité des genres
  - https://interligne.co
  - 1 888 505-1010 (24 h/7 jours)

Pour les personnes autochtones

- Liste québécoise de ressources d'aide pour les Autochtones
- Guide de ressources à l'intention des Premières Nations du Québec

Bottin de l'Ordre des psychologues du Québec

- Répertoire des psychologues et psychothérapeutes membres
- Recherche possible selon les problématiques qu'ils traitent, leur région de pratique et les types de clientèles qu'ils servent
  - https://www.ordrepsy.qc.ca/trouver-de-aide

Bottin de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec
- Répertoire des sexologues membres
- Recherche possible selon la clientèle desservie et la région de pratique
  - https://www.opsq.org/fr/trouver-votre-sexologue/

Services d'ordre juridique

Pour porter plainte, présentez-vous directement à un poste de police pour recevoir de l'aide.

Rebâtir
- Gratuits et confidentiels
- Soutien juridique, services offerts par des avocates et des avocats de l'aide juridique
  - https://www.rebatir.ca
  - 1 833 732-2847 (8 h 30 à 16 h 30, lundi au vendredi)

Ligne info DPCP violence conjugale et sexuelle
- Information gratuite, fiable et pertinente sur le processus judiciaire criminel, le traitement d'une plainte à la police et l'autorisation d'une poursuite criminelle en matière de violence conjugale et sexuelle
  - 1 877 547-3727 (8 h 30 à 16 h 30, lundi au vendredi)

Juripop
- Services juridiques
- Accompagnement possible pour les personnes victimes de violences à caractère sexuel dans les différentes démarches juridiques
  - https://juripop.org/
  - 1 855 587-4767 (9 h à 12 h et 13 h à 16 h, lundi au vendredi)

Centres de justice de proximité
- Services gratuits et confidentiels d'information juridique
  https://www.justicedeproximite.qc.ca/

Bottin des avocats du Barreau du Québec
- Répertoire des avocates et avocats ayant le droit de pratiquer au Québec
- Recherche possible selon le domaine de droit et la région
  - https://www.barreau.qc.ca/fr/trouver-un-avocat/#!/search

RAPPEL

Loi sur les normes du travail

Les milieux de stages doivent prévoir une politique en matière de harcèlement psychologique et sexuel (cette obligation étant étendue à tous les employeurs).

Code de déontologie des avocats

L'article 4.1 C.d.a. prévoit qu' « [à] l'occasion de l'exercice de sa profession, l'avocat s'abstient (...) de toute forme de harcèlement. »

De plus, en vertu de l'article 134 C.d.a., les avocats ont l'obligation de rapporter au syndic « l'accomplissement d'un acte dont la nature ou la gravité est telle qu'il est susceptible de porter atteinte à l'honneur, à la dignité ou à la réputation de la profession ou au lien de confiance du public envers celle-ci » de la part d'un autre avocat.

Loi sur le Barreau

L'article 45 (2) L.B. indique que le Comité d'accès à la profession « examine le dossier d'un candidat à la formation professionnelle, à l'évaluation et à l'inscription au Tableau; il doit s'enquérir si le candidat possède les mœurs, la conduite, la compétence, les connaissances et les qualités requises pour exercer la profession et se prononcer sur son admissibilité. »

FORMULAIRE DE PLAINTE

Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

Renseignements sur la personne plaignante

Nom :

Statut : ☐ Employé ☐ Étudiant ☐ Stagiaire
☐ Professeur ☐ Maître de stage ☐ Autre

Centre de formation :

Renseignements sur la ou les personnes mises en cause

Nom(s):

Statut : ☐ Employé ☐ Étudiant ☐ Stagiaire
☐ Professeur ☐ Maître de stage ☐ Autre

Centre de formation :

Actes reprochés :

Événements qui vous incitent à déclencher le processus officiel de dépôt d'une plainte

Veuillez décrire les événements principaux par ordre chronologique en commençant par le premier.

Que s'est-il passé? *(Décrivez les faits, les paroles et les gestes reprochés en précisant ce qui s'est passé avant, pendant et après chaque événement signalé. Spécifiez les dates, les heures et les circonstances des événements signalés.)*

Lieu *(Spécifiez l'endroit où l'événement s'est déroulé.)*

École du Barreau

FORMULAIRE DE PLAINTE

Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

Tout document ou élément susceptible de faire la démonstration qu'une violence à caractère sexuel a été commise

Veuillez annexer tout élément matériel ou document qui pourrait être utile au soutien de votre plainte et les énumérer ici :

Démarche préalable à la présente plainte

Veuillez nous préciser, s'il y a lieu, les démarches que vous avez faites jusqu'à ce jour.

Est-ce que l'événement a été signalé auparavant? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez quand et de quelle façon :

En déposant cette plainte, à quoi vous attendez-vous?

Autres commentaires

Ajoutez tout commentaire que vous jugez utile.

École du Barreau

FORMULAIRE DE PLAINTE

Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

Coordonnées pour vous joindre

Numéro de téléphone (où l'on peut vous joindre en toute confidentialité) :

Moment privilégié pour vous joindre :

Informations importantes

Violences à caractère sexuel
Sur réception de votre formulaire de plainte dûment rempli, le guichet unique informera la direction concernée qui communiquera avec vous sans tarder pour vous expliquer le processus qui s'enclenchera.

Adresse courriel : plainte.ecole@barreau.qc.ca

Nous vous assurons que les démarches effectuées dans le cadre de ce processus demeurent CONFIDENTIELLES.

Je m'engage à informer la direction concernée si je décide de retirer ma plainte.

Signature

Date